

# Procter & Gamble

## Professional® FICHE SIGNALÉTIQUE

### 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Nom de la substance</b>	<b>Désodorisant textile Febreze - concentré</b>
<b>Code de produit</b>	15160381
<b>Version n°</b>	03
<b>Date de la révision</b>	01-Novembre-2010
<b>Fabricant</b>	Procter & Gamble Professional
<b>Adresse</b>	2 P&G Plaza Cincinnati Ohio 45202 États-Unis
<b>P&amp;G Telephone Number:</b>	1-800-332-7787
<b>Emergency 24-hr Telephone #:</b>	CHEMTREC 1-800-424-9300

### 2. Identification des risques

#### Effets potentiels sur la santé

<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Yeux</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'exposition accidentelle peut provoquer une irritation légère pour modérer et transitoire.
<b>Peau</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Peut provoquer une irritation transitoire. Un contact répété ou prolongé peut sécher pour peau.
<b>Inhalation</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. High vapor concentrations may cause irritation of the nose and throat.
<b>Ingestion</b>	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Effets potentiels sur l'environnement** Vu la quantité utilisée et le volume de l'emballage, le risque d'effets néfastes est considéré comme faible.

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

<b>Composants</b>	<b>No CAS</b>	<b>Pour cent</b>
ÉTHANOL	64-17-5	10-30

### 4. Premiers soins

#### Procédures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Après un rinçage initial à grande eau, retirer tout verre de contact éventuel et continuer le rinçage à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Contact cutané</b>	Laver les zones de contact à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air.
<b>Ingestion</b>	Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison ou docteur. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 5. Mesures de lutte contre le feu

**Mesures de précautions environnementales** Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

## Moyens d'extinction

### Moyen d'extinction approprié

Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## Protection pour les pompiers

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière.

## 6. Procédures en cas de déversement

### Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Porter un vêtement de protection approprié.

### Mesures de précautions environnementales

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### Clean-up methods and materials and containment measures

En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

## 7. Manutention et entreposage

### Manutention

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation.

### Entreposage

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger contre le gel.

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### US. ACGIH Threshold Limit Values

Composants	Type	Valeur
ÉTHANOL (64-17-5)	STEL	1000 ppm

#### US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
ÉTHANOL (64-17-5)	PEL limite d'exposition autorisée	1000 ppm
		1900 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôle ingénieur

Assurer une ventilation efficace.

### Équipement de protection individuelle

**Protection pour les yeux et le visage** Non nécessaire en général.

**Protection de la peau** Non nécessaire en général. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Parmi les gants recommandés figurent ceux en caoutchouc ou néoprène.

**Protection respiratoire** Non nécessaire en général.

**Considérations d'hygiène générale** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. Caractéristiques chimiques et physiques

**Couleur** Clair. Incolore.

**Odeur** Parfumé

**Seuil de l'odeur** Donnée inconnue.

**État physique** Liquide.

**pH** 7

**Point de fusion** Donnée inconnue.

**Point de congélation** Donnée inconnue.

**Point d'ébullition** Donnée inconnue.

**Point d'éclair** 38 °C (100.4 °F)

**Taux d'évaporation** Donnée inconnue.

<b>Tension de vapeur</b>	Donnée inconnue.
<b>Poids spécifique</b>	0.995
<b>Solubilité dans leau</b>	complet
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible
<b>COV</b>	15 % évalué
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	92.78 % évalué

## 10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Ceci est un produit stable.
<b>Conditions à éviter</b>	Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Ne se produit pas.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Données toxicologiques

#### Composants

#### Résultats d'essais

ÉTHANOL (64-17-5)

Aiguë Autre DL50 Rat: 1440 mg/kg  
 Aiguë Autre DL50 Souris: 933 mg/kg  
 Aiguë Inhalation CL50 Rat: 20000 mg/l 10.00 heures  
 Aiguë Inhalation CL50 Souris: 0.039 mg/l 4.00 heures  
 Aiguë Oral DL50 Chien: 5.5 g/kg  
 Aiguë Oral DL50 Cochon d'Inde: 5.6 g/kg  
 Aiguë Oral DL50 Rat: 7060 mg/kg  
 Aiguë Oral DL50 Rat: 6.2 g/kg  
 Aiguë Oral DL50 Souris: 3450 mg/kg

<b>Sensibilisation</b>	Donnée inconnue.
<b>Effets locaux</b>	Le contact risque d'irriter ou de brûler les yeux.
<b>Effets chroniques</b>	Dangereux d'après les critères d'OSHA.
<b>Corrosion et/ou irritation de la peau</b>	Donnée inconnue.
<b>Autres informations</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

## 12. Données écologiques

<b>Effets sur l'environnement</b>	Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir de chacun des ingrédients composant le produit et les données sur les produits nettoyants à usage domestique connexes, ce produit n'est pas considéré nuisible aux organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement lorsqu'il s'y trouve à des concentrations significatives. Ce produit est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être éliminé directement dans l'environnement.
-----------------------------------	---

## 13. Élimination des résidus

<b>Codes déchet</b>	Non applicable. Le produit est une solution aqueuse contenant moins de 24 % d'éthanol.
<b>Instructions pour l'élimination</b>	Ce produit, en son état actuel, lorsqu'il est jeté ou détruit, n'est pas un déchet dangereux, selon la réglementation fédérale (40 CFR 261.4 (b)(4)). Selon la RCRA (Loi pour la Conservation et la Restauration des Ressources), l'utilisateur du produit a la responsabilité de déterminer, au moment de la mise au rebut, si le produit répond au critère de la RCRA en matière de déchets dangereux. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

## 14. Informations relatives au transport

<b>Autres informations</b>	Le produit est une solution aqueuse contenant moins de 24 % d'éthanol.
----------------------------	--

### DOT

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IMDG**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**IATA**

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

**15. Données réglementaires**

**Réglementations Fédérales des Etats-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)**

ÉTHANOL: 100.0000

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**

**Catégories de danger**  
 Risque immédiat - Oui  
 Risque différé - Oui  
 Danger d'incendie - Oui  
 Danger lié à la Pression - Non  
 Danger de réactivité - Non

**Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302** Non

**Substance chimique dangereuse selon la Section 311** Oui

**Régulations des états****ILLRTK**

Contains no Illinois Right To Know toxic substances.

**US - California Proposition 65 - Carcinogens & Reproductive Toxicity (CRT): Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) ALCOHOLIC BEVERAGES, WHEN ASSOCIATED WITH ALCOHOL ABUSE

**Toxicité pour les micro-organismes : valeur LD50**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) ALCOHOLIC BEVERAGES, WHEN ASSOCIATED WITH ALCOHOL ABUSE

**États-Unis - Proposition 65, Californie – TRC : date répertoriée/substance cancérigène**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) ETHYL ALCOHOL IN ALCHOLIC BEVERAGES

**US - Connecticut Hazardous Material Survey: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit

**US - Massachusetts RTK - Substance: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit

**US - New Jersey RTK - Special Hazard: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) SPEC\_HAZAROUS

**US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit

**US - Pennsylvania RTK - Hazardous Substances: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit

**US - Rhode Island RTK - Hazardous Substances: Listed substance**

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Inscrit

**Règlements du Canada**

Tous les ingrédients sont approuvés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour importation au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FTSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

**Inventaires**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Classification HMIS®

Santé: 3  
Inflammabilité: 2  
Danger physique: 0

### Classements NFPA

Santé: 3  
Inflammabilité: 2  
Instabilité: 0

### Avis de non-responsabilité

La présente fiche signalétique a pour objet de résumer les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été compilés à partir de sources considérées fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont fournis de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ou à tout dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.